

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE
DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le lundi 27 septembre, à dix-huit heures le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Endoufielle, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 17 septembre 2021

Présents : Francis IDRAC, Pascale TERRASSON, Claire NICOLAS, Bernard TANCOGNE, Gaëtan LONGO, Christelle AUBIAN, Jean-Claude ARIES, Christine DUCARROUGE, Angèle THULLIEZ et Sophie FRANCAZ.

Absents excusés : Georges BELOU, Hervé PASQUET, Christiane PIETERS, Peter REICH, Martine ROQUIGNY, Fernande ARIES et Philippe LEFFILASTRE.

Absents : Muriel ABADIE Claudine DANEZAN, Julien DELIX, Brigitte HECKMAN REDEGONDE, Céline TOURON, Jocelyne TRIAES et Jérôme LUTSEN.

Assistaient également : Karine BÉGUÉ (directrice EPIC), Marie-Christine LAHILLE-COUDERC (Chef du Pôle Sport Tourisme Culture, Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine).

Secrétaire de séance : Madame Christine DUCARROUGE.

M. Francis IDRAC, Président a accueilli les membres du CODIR et a procédé à l'appel nominal des membres.

Table des matières

1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2021	3
2	RENCONTRE REGIONALE DU TOURISME LE 29 SEPTEMBRE 2021	3
2.1	VOTE DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDE AUX PARTICIPANTS	3
2.2	DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE REGIONAL DU TOURISME	4
3	BILAN DE LA FREQUENTATION TOURISTIQUE A L'OFFICE DE TOURISME DU 1 ^{ER} JUILLET AU 31 AOUT 2021 ET POINT SUR LA PRESENCE DE L'OFFICE DE TOURISME HORS MURS (PERSPECTIVES 2022 A TRAVAILLER AVEC LA COMMISSION "ANIMATION").....	4
3.1	A L'OFFICE DE TOURISME :	4
3.2	EN GASCOGNE TOULOUSAINNE :	6
4	4. VELOS DE PAYS :	7
4.1	1ER BILAN DE LA LOCATION VELOS DE Pays.....	7
4.2	APPROBATION DE LA CONVENTION POUR L'UTILISATION DU TERMINAL ELECTRONIQUE ENTRE LA MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN ET L'OFFICE DE TOURISME POUR LE PAIEMENT DE LA LOCATION DES VELOS DE PAYS	9
5	POINT SUR L'AVANCEMENT DU SITE INTERNET :	9
6	RENOUVELLEMENT EN 2022 DE L'EDITION DU LIVRET D'ACCUEIL POUR LES PELERINS VERS SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE – GERS	10
7	QUESTIONS DIVERSES	11
7.1	LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2021	11
7.2	REUNIONS DU CODIR EPIC OTGT 2022	12
7.3	JEU DECOUVERTE ET LUDIQUE	12

1 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2021

Le comité de direction approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 juin 2021.

2 RENCONTRE REGIONALE DU TOURISME LE 29 SEPTEMBRE 2021

Dans le cadre de l'animation du réseau des Offices de Tourisme de la Région Occitanie, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs organise quatre rencontres interdépartementales, dont la première à L'Isle-Jourdain, le mercredi 29 septembre 2021. Seront accueillis les techniciens accompagnés de l'élu en charge du tourisme (Président ou Vice-président) des offices de Tourisme du Gers, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et du Tarn et Garonne.

L'Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine en collaboration avec la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine et la Mairie de L'Isle-Jourdain organise cette rencontre. Les acteurs touristiques régionaux et départementaux animeront cette journée. L'objectif de ces rencontres est d'entamer une réflexion sur les enjeux d'évolution des offices de Tourisme pour les années à venir avec un focus sur deux formes potentielles : un pôle d'animation ou une agence d'attractivité.

Madame NICOLAS aurait souhaité que l'ensemble des élus soit associé à cette réflexion. Madame TERRASSON précise que cette rencontre est l'occasion d'échanger des expériences, de se projeter et que ce n'est qu'une "amorce" à la réflexion. Les élus locaux seront ensuite associés à cette démarche.

Monsieur TANCOGNE demande qui est à l'initiative de ces rencontres.

Madame BÉGUÉ répond que le Comité Départemental du Tourisme "Destination Gers" a lancé un appel à candidature aux Offices de Tourisme du Gers pour accueillir cette rencontre. L'Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine a postulé et a été choisi. La mairie de L'Isle-Jourdain a mis à disposition gracieusement les infrastructures nécessaires.

Monsieur TANCOGNE demande le nombre de participants.

Monsieur IDRAC répond qu'au départ cette rencontre devait réunir environ 100 personnes. Aujourd'hui 42 personnes sont inscrites.

2.1 VOTE DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDEE AUX PARTICIPANTS

Afin de couvrir une partie des frais, il a été convenu avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, les relais territoriaux et les Offices de Tourisme accueillants qu'une participation de 25 € par personne serait demandée, pour chaque rencontre.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, approuve le montant de 25€ par personne.

2.2 DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE REGIONAL DU TOURISME

Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs participe financièrement à l'organisation de ces journées à hauteur de 500€ par rencontre. Cette participation va être formalisée par une convention de partenariat entre le Comité Régional du Tourisme et l'Office de Tourisme, en cours de rédaction par le CRTL Occitanie. La participation sera versée sur présentation de justificatifs de dépenses.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- autorise Monsieur le président à signer la convention de partenariat avec le Comité Régional du Tourisme
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes attenants à ce projet.

L'organisation de cette journée n'était pas inscrite dans le plan d'actions 2021. Au vue de l'exécution budgétaire, au 17 septembre 2021, une décision modificative n'est pas nécessaire, le budget alloué à cette journée s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement					
	Dépenses	Montant		Recettes	Montant
6257	Réception		706	Forfait journée CRT	1500
	Traiteur	1 580			
	Accueil café - apéritif	420	74	Subvention CRT	500
	Total	2 000		Total	2 000

3 BILAN DE LA FREQUENTATION TOURISTIQUE A L'OFFICE DE TOURISME DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOUT 2021 ET POINT SUR LA PRESENCE DE L'OFFICE DE TOURISME HORS MURS (PERSPECTIVES 2022 A TRAVAILLER AVEC LA COMMISSION "ANIMATION")

3.1 A L'OFFICE DE TOURISME :

L'Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine comptabilise **1326 visiteurs soit 665 contacts**.

	2020		2021	
Visiteurs	2472		1326	
Contacts	1136		665	-41%
Physiques	546	48%	955	72%
téléphoniques	590	52%	371	28%

Le nombre de contacts est en baisse de 41% par rapport à 2020.

Monsieur IDRAC demande de préciser le mode de comptage.

Madame BÉGUÉ explique que si 2 personnes entrant ensemble à l'Office de Tourisme et qu'une seule personne se renseigne, alors deux visiteurs sont pris en compte et un seul contact est comptabilisé.

Origine de la clientèle :

- **98% de la clientèle est française dont :**
 - 41% de notre clientèle est gersoise,
 - 22 % est haut-garonnaise,
 - 3% vient de Gironde, de l'Hérault, Loire Atlantique ou de Paris,
 - 2% du Rhône, Pyrénées Atlantique et Hautes Pyrénées.
- **2% d'étrangers (Belgique).**

Les demandes les plus récurrentes sont :

- Les activités de loisirs 19%,
- Les infos pratiques 14% (surtout au mois de juillet, où s'applique le pass sanitaire),
- L'évènementiel 10%,
- Le patrimoine 9%.

Fréquentation de notre site Internet www.tourisme-gascognetoulousaine.fr :

Le site a été vu 10 306 fois par 7 388 personnes = une fréquentation équivalente à 2020.

20 719 pages ont été visitées en 2021 soit 3.5% de plus par rapport à 2020.

Nombre de contacts mail : ot-gascognetoulousaine@orange.fr

- 1368 mails ont été comptabilisés en juillet et août 2021 soit plus 20 % par rapport à 2020 et plus 52% par rapport à 2019.

Points mobiles ou Office de Tourisme hors-murs :

Avait été acté sur le plan d'actions 2021, la présence de l'Office de Tourisme sur :

- le marché gourmand de Pujaudran en juin 2021 : **annulé**,
- le marché à la ferme du Choucou le 23 juillet 2021 : aucune demande d'information n'a été enregistrée (clientèle locale et fréquentation en baisse de 50% par rapport à 2020),
- la Fête du sport et de la culture le 4 septembre 2021 : l'Office de Tourisme a enregistré 40 contacts,
- à venir : la foire de la Saint-Martin les 13 et 14 novembre.

Les perspectives pour 2022 seront à travailler avec la commission « Animation ».

En conclusion, nous constatons :

- une baisse de fréquentation au comptoir de l'Office de Tourisme,
- les visiteurs ont privilégié une communication sans contact physique (la fréquentation du site Internet est équivalente à 2020, + 3,5% de pages visitées et + 20% de contacts par mail),
- un tourisme d'ultra proximité en baisse de 10% par rapport à 2020.

La randonnée jacquaire, organisée le 25 juillet en collaboration avec les clubs de randonnées de Pujaudran, Monferran-Savès, L'Isle-Jourdain et la Pastorale du Tourisme a réuni 60 participants à la randonnée. L'apéritif sur l'Esplanade des Pyrénées a été offert par l'Office de Tourisme.

3.2 EN GASCOGNE TOULOUSAINE :

Les prestataires touristiques ont été interrogés par téléphone.

Hébergements (31 établissements 75% de répondants)

- 2 Hôtels (2 répondants sur 2) : très bonne fréquentation,
- 10 Chambres d'hôtes (8 répondants sur 10) : ou tout bon ou tout mauvais,
- Gîtes (13 répondants sur 18) : très bonne fréquentation
- Camping : non communiqué.

Monsieur TANCOGNE précise que la fréquentation du camping municipal de L'Isle-Jourdain est en baisse et qu'un projet d'aire d'accueil pour les camping-caristes est en cours de réflexion par la municipalité.

Monsieur IDRAC précise que les recettes réalisées au camping ne couvrent pas le coût du poste de la personne recrutée pendant la saison estivale, sans compter les interventions des services techniques.

En conclusion, une nouvelle clientèle a fréquenté le territoire et a privilégié l'offre qualifiée (hébergements classés et/ou labellisés). Les propriétaires de gîtes avec piscine ont enregistré un taux d'occupation de 100% pendant la saison estivale. L'offre en hébergements touristiques est en baisse : à cause de la crise sanitaires 9 hébergements ont été transformés en location permanente.

Restauration (24 établissements soit 66% de répondants)

- Très bonne fréquentation. Certains restaurateurs ont rencontré des problèmes dans le recrutement du personnel.

Produits du terroir (4 rétablissements soit 100% de répondants)

- Ou tout bon ou tout mauvais – la grippe aviaire a bloqué l'offre de marchandises.

Marché à la ferme : (1 établissement soit 100% de répondants)

- Très bonne fréquentation

Une clientèle locale et touristique à la recherche de produits locaux et privilégiant les circuits courts.

Les activités de loisirs : (4 établissements soit 75% de répondants)

- Baisse de la fréquentation à cause de la météo, de l'impact de pass sanitaire à la mi-juillet, du manque d'animations sur la base de loisirs.

Monsieur TANCOGNE n'est pas d'accord avec cette remarque car les activités pêche, randonnée, skatepark ne sont pas comptabilisées.

Madame BÉGUÉ précise qu'elle n'a pu interroger que les activités payantes, que sont la piscine, le téléski nautique, l'activité "paddle – pédalos" et le centre équestre de L'Isle-Jourdain

Le patrimoine : (4 établissements soit 100% répondants)

- Baisse de la fréquentation au musée d'Art Campanaire et à la Maison Claude Augé : Est-ce en raison de l'application du pass sanitaire à la mi-juillet ? En raison de la baisse de la fréquentation du marché de plein vent ?

- **Bilan de la fréquentation :**

Nous pouvons constater :

- Une saison estivale très mitigée suivant le secteur d'activité,
- L'impact de la météo,

- L'impact du pass sanitaire,
- Une nouvelle clientèle (personne qui vient pour la première fois),
- La crise sanitaire étant toujours présente : les labels et le classement offrent « une assurance client »,
- Baisse de fréquentation à la base de loisirs,
- Baisse de fréquentation des clients du camping du lac de Thoux Saint-Cricq qui consomment en Gascogne Toulousaine,
- Manque de visibilité du bâtiment de l'Office de Tourisme,
- La visite du site Internet continue à croître (+ 3.5% par rapport à 2020)

4 4. VELOS DE PAYS :

4.1 1ER BILAN DE LA LOCATION VELOS DE Pays

La période considérée est du 30 avril - 21 septembre 2021

Répartitions des locations hors saison/saison :

Locations	Haute saison	Hors saison
1/2 journée	74	3
Journée	36	
Journée groupe	5	
2 jours	1	2
Semaine	0	0
Mois		7
Total	116	12

Soit 128 locations.

Il y a eu 4 locations lors des tests gratuits (tests gratuits proposés tous les 1^{er} mercredis du mois).

Les recettes :

Madame BEGUE précise que seule la recette de la saison estivale 2020 lui a été communiquée.

2020 (juillet et août) : 1275€

2021 (juillet et août) : 2672€

Recettes (du 30 avril au 21 septembre 2021) : 3553€

Des locations non abouties :

- 3 désistements de dernière minute
- 12 annulations à cause la météo
- 9 locations : personnes qui souhaitaient transporter les vélos.

La basse saison est marquée par des locations de plus longue durée : au mois ou à la semaine.

Moyens de paiement :

Aujourd'hui le règlement des locations et le dépôt de la caution ne peut se faire qu'en espèces et en chèque. Le règlement et le versement de la caution par CB est indispensable, 3 locations n'ont pas abouti faute de terminal bancaire, peu de personnes ont un chéquier surtout les étrangers. Le règlement par ANCV a aussi été demandé.

Madame TERRASSON propose que ce moyen de paiement soit aussi accepté. Il est intéressant de se renseigner sur les démarches à effectuer.

Madame NICOLAS précise qu'il suffit d'adhérer et que seule la commission est prélevée.

Madame BÉGUÉ contactera l'agence nationale des chèques vacances afin de connaître les modalités d'adhésion.

Usure des vélos et de leurs accessoires :

- Des équipements sont endommagés : les sacoches (attaches, fermetures éclair, fond troué ou rabat décousu).
- Des pièces en plastique (protège chaîne et garde-boue) ont également souffert.

Un état des lieux du parc sera fait en fin de saison.

Madame BÉGUÉ souligne la réactivité des services techniques de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine qui ont su répondre aux demandes dans les délais brefs : 15 interventions recensées (interventions immédiates ou de 1 à 5 jours).

Enquête de satisfaction : 26 répondants

- Les utilisateurs sont majoritairement satisfaits de leur expérience et envisagent de revenir et de recommander l'activité.

Madame BÉGUÉ précise qu'elle n'a pas encore les résultats de l'enquête de satisfaction, mise en place par le PETR, et qui est téléchargeable par le biais d'un QR Code.

L'aspect sécuritaire :

- 8 sont satisfaits, 17 sont entièrement satisfaits (1 non répondant).

Profil de clientèle :

- 65% ont 50 ans et +

Raisons de leur venue :

- Partager un moment avec ses proches,
- Test avant achat,
- Découvrir le Gers ...

Parcours téléchargés (source : application Outdoor active)

Nom du parcours	Nombre de consultations	Nombre de téléchargements	Consultations aboutissant à un téléchargement
Sur les ailes du papillon. Battements intimes en Gascogne Toulousaine	214	28	13%
Mai à vélo	260	11	4%
Sur l'itinéraire de l'A380	9	3	33%
Trois villages, une surprise	21	0	0%
Au fil de la Save	4	1	25%
Panoramique de Sainte Livrade	34	9	26%
Vers le lac de Saint Cricq	34	19	56%
De lac en lac	33	1	3%
Gascogne de brique, Gascogne de pierre	18	2	11%
De rivières en côteaux	32	3	9%

4.2 APPROBATION DE LA CONVENTION POUR L'UTILISATION DU TERMINAL ELECTRONIQUE ENTRE LA MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN ET L'OFFICE DE TOURISME POUR LE PAIEMENT DE LA LOCATION DES VELOS DE PAYS

La mairie de L'Isle-Jourdain possède un terminal de paiement électronique pour la location des gîtes du Hameau du lac. En accord avec la trésorerie de L'Isle-Jourdain ce terminal peut être mutualisé pour le règlement des locations Vélos de Pays.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne délégation à Monsieur le Président pour signer la convention avec la mairie de L'Isle-Jourdain pour l'utilisation du terminal de paiement électronique.

5 POINT SUR L'AVANCEMENT DU SITE INTERNET :

Pour mémoire :

Planning prévisionnel	Désignation	Étapes réalisées	Retards
Semaine 30 (26 au 31 juillet)	Contenu des maquettes : *pages top *fiche hôtel *menu *page sommaire	x	
Semaine 31 (du 2 au 5 août)	Créas web	x	
Semaine 33 et 34 (16 au 28 août)	Correction des maquettes	x	
Semaine 35 (du 30 août au 6 septembre)	Passage en production Signature des BAT		x
Semaine 39 et 40 (fin sept - début octobre)	Finalisation de tous les contenus prévus dans l'arborescence et formation WordPress		x
Octobre	Intégration des contenus		x
Novembre	Recette et mise en ligne du site		x

- L'arborescence du site a été créée lors des ateliers participatifs (mai 2021).
- 80% du contenu des pages (textes + photos) a été rédigé.
- Madame BÉGUÉ présente les créas web : les modèles de pages tops, sommaires et menus sont en cours de correction. Aujourd'hui, 2 semaines de retard sont constatées par rapport au prévisionnel initial. Un rendez-vous téléphonique est prévu jeudi 30 septembre 2021 avec l'agence Laëtis pour élaborer un nouveau calendrier.

6 RENOUELEMENT EN 2022 DE L'EDITION DU LIVRET D'ACCUEIL POUR LES PELERINS VERS SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE – GERS

Cette année, les Offices de Tourisme gersois sur la voie d'Arles ont édité un livret pour faciliter l'accueil des pèlerins sur le chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle. 500€ ont été engagés sur le plan d'actions 2021. Vu son succès, les Offices de Tourisme souhaitent renouveler l'édition en 2022.

Le Comité de Direction donne un accord de principe sur le renouvellement de l'édition du livret d'accueil pour les pèlerins vers Saint-Jacques-de-Compostelle, action qui sera inscrite au plan d'action 2022.

7 QUESTIONS DIVERSES

7.1 LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2021

Les journées du patrimoine ont pour objectifs de valoriser le patrimoine local, de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine et de rendre la culture accessible à tous. La 38^{ème} édition des journées du patrimoine a eu lieu **cette année les 18 et 19 septembre**.

A cette occasion, l'Office de Tourisme a souhaité valoriser le patrimoine et petit patrimoine des communes de la Gascogne Toulousaine. L'objectif est de proposer aux habitants un accès à l'offre existante et ainsi s'approprier le territoire afin qu'ils soient à leur tour prescripteur de la destination.

8 communes sur 14 ont participé. La promotion a été faite :

- Sur le site du gouvernement : www.journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr
- Sur le site du Comité Départemental du Tourisme « Destination Gers »,
- Sur le site de l'OT www.tourisme-gascognetoulousaine.fr
- Sur les radios locales (enregistrement de 2 émissions : 1 sur Radio Fil de l'Eau et 1 Radio de la Save) et sur Hit FM, en direct, le samedi 19 septembre, au musée d'Art Campanaire.
- Les affiches ont été envoyées aux mairies de la CCGT, aux OT limitrophes et ont été mises chez quelques commerçants
- La programmation a été affichée sur les panneaux multimédias à L'Isle-Jourdain.
- Sur les réseaux sociaux : Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, la mairie de L'Isle-Jourdain et l'Office de Tourisme.

Madame TERRASSON ajoute que les mairies participantes ont relayé également l'information sur leur support de communication.

Les personnes qui organisaient les visites ont comptabilisé le nombre de visiteur :

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Auradé		0	5 ad + 2 enf
Endoufielle		2	1
Fontenilles *La forge		30	58
Lias	Non comptabilisé (accès libre)		
L'Isle-Jourdain :			
*Musée Campanaire	120 enf	93	143
*Maison Claude Augé		180	
*Collégiale Saint-Martin		42	
Marestaing	Non communiqué		
Monferran-Savès		2	2
Razengues		0	1
TOTAL VISITEURS		681	

ou 558 pers sans les scolaires du vendredi

A l'Office de Tourisme, les conseillères en séjour ont comptabilisé 12 demandes dans la semaine et aucune demande le dimanche, l'Office de Tourisme étant ouvert le dimanche à cette occasion.

7.2 REUNIONS DU CODIR EPIC OTGT 2022

Madame LAGES, gestionnaire des assemblées à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine a demandé à l'Office de Tourisme de proposer un planning prévisionnel des réunions du comité de direction en 2022 et de se positionner sur 4 dates.

Madame BÉGUÉ précise que dans les statuts de l'EPIC (article 4 – d), il est noté que le CoDIR doit se réunir 6 fois par an.

Madame FRANZAC dit qu'à sa connaissance aucun organisme ne contrôle le nombre de réunions.

Madame BÉGUÉ précise qu'il est également noté dans les statuts que Monsieur Le Président peut à tout moment convoqué les membres du CoDIR.

Le Comité de Direction donne un avis favorable quant à l'organisation de 4 réunions du Comité de Direction par an.

7.3 PARCOURS DECOUVERTE ET LUDIQUE

Madame TERRASSON expose aux membres présents un parcours découverte qui lui a été présenté récemment par une entreprise : il s'agit d'une application qui au travers de QR Code permet de découvrir de façon ludique le patrimoine d'une commune et son histoire. La découverte est disponible 24h/24, 365 j/an et de façon autonome. Les communes de Saint-Gaudens, Rieux Volvestre ou Castelnau d'Estretfonds ont mis en place ce nouvel outil. Le coût est de 1500€ la première année. 30% sont déduits les années suivantes et 3 questions peuvent être révisées chaque année.

Madame NICOLAS demande quelle cible de clientèle est touchée au travers de cette application.

Madame TERRASSON répond qu'elle s'adresse à tout public, le prérequis est savoir lire, donc dès l'âge de 8-9 ans.

Cette présentation ouvre de nouvelles perspectives sur le plan d'action 2022.

La séance a été levée à 20H30.

Le compte rendu a été affiché le

Ont signé au registre, les membres suivants :

Francis IDRAC		Yannick NINARD	
Pascale TERRASSON		Jean-Claude DAROLLES	
Georges BELOU		Christophe TOUNTEVITCH	
Gaëtan LONGO		Claudine DANEZAN	
Jocelyne TRIAES		Nadine FIERLEJ	
Julien DELIX		Jacques BIGNEBAT	
Claire NICOLAS		Martine ROQUIGNY	
Bernard TANCOGNE		Jean-Luc DUPOUX	
Brigitte HECKMANN - RADEGONDE		Régine SAINTE- LIVRADE	
Muriel ABADIE		Jeanine BARIOULET - LAHIRLE	
Hervé PASQUET		Philippe LEFFILLASTRE	
Christiane PIETERS		Pierre SABATHIER	
Peter REICH		Martine DELPUECH	
Christelle AUBIAN		Angèle THULLIEZ	

Jean-Claude ARIES		Sophie FRANZAC	
Céline TOURON			
Jérôme LUTSEN			
Fernande ARIES			
Christine DUCARROUGE			